Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 074-217402056-20260605-DEL_73_2026-DE

République Française **Département de Haute-Savoie** **COMMUNE DE ONNION**	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 05 juin 2026**
	L'an deux mille vingt-six, le à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de ONNION, dûment convoqué le 28/05/2026, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur André GERVAIS, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13 Absents excusés : 02
Arrivée de Mme GUILLERON Audrey à 19h53
Arrivé de M. HAY Matthieu à 19h57
Pouvoirs : 02 (MAURE Céline ayant donné procuration à GERVAIS Jean-claude et JACQUARD Thierry ayant donné procuration à GERVAIS André)
Votants : 15
Secrétaire de séance : MAURE Nadine

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
GERVAIS André	✔		GERVAIS Jean-Claude	✔		JACQUARD Thierry		✔
VELAT Jocelyne	✔		BONDAZ Viviane	✔		CHARDON Brigitte	✔	
PAPI Guillaume	✔		OBERSON Jean-François	✔		GUILLERON Audrey	✔	
MAURE Nadine	✔		MAURE Céline		✔	HAY Matthieu	✔	
JADOT Jean-Noël	✔		CAVET Elise	✔		LAFFONT Florent	✔	

DELIBÉRATION N° 73_2026 **ADOPTÉE à l'UNANIMITE**	**Accompagnement de la commune par un cabinet pour une analyse financière rétrospective et prospective**

Rapporteur : M. Le Maire

Dans la perspective de la préparation de la mandature 2026-2032, la collectivité souhaite disposer d'une vision claire et consolidée de sa situation financière actuelle ainsi que de ses capacités futures d'investissement.

À ce titre, une analyse financière rétrospective et prospective sera réalisée afin :

- d'étudier l'évolution des finances de la collectivité sur les derniers exercices ;
- d'évaluer les équilibres budgétaires et financiers actuels ;
- d'analyser l'état de l'endettement et la capacité de désendettement ;
- d'identifier les marges de manœuvre financières de la collectivité ;
- d'apprécier la capacité de financement des projets envisagés sur la période 2026-2032;
- d'évaluer les possibilités de recours à l'emprunt ;
- d'anticiper les besoins futurs en recettes et en ressources financières ;
- de construire plusieurs scénarios prospectifs intégrant les dépenses de fonctionnement, les investissements programmés, les subventions attendues et les hypothèses d'évolution des recettes fiscales et dotations.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 074-217402056-20260605-DEL_73_2026-DE

Cette étude permettra ainsi d'éclairer les choix stratégiques de la future mandature et d'assurer la soutenabilité financière des projets envisagés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les devis des cabinets prospectés,

Considérant la nécessité pour la collectivité de disposer d'une vision financière pluriannuelle ;

Considérant la nécessité d'anticiper les capacités d'investissement et de financement de la mandature 2026-2032 ;

Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE

APPROUVE le lancement et la réalisation d'une analyse financière rétrospective et prospective couvrant la période de la future mandature 2026-2032.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis d'un montant de 6 000.00 euros TTC avec le cabinet spécialisé ECOFINANCE (présentation de l'analyse sur site).

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré le 05 juin 2026

Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance,
MAURE Nadine

N. Maure

Le Maire,
GERVAIS André

MAIRIE DE CHAMONIX 74400 HAUTE-SAVOIE